MORIENVAL
dans l'oise

COMMUNE DE MORIENVAL
EXTRAIT DU REGISTE DES DÉLIBERATIONS

DÉLIBERATION : **N° 2026 / 29**
OBJET : **Délégation aux conseillers municipaux pour officier les mariages**
DATE DE CONVOCATION : **15 juin 2026**
DATE D'AFFICHAGE : **15 juin 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 22 juin à 19h

Le Conseil Municipal de la Commune de Morienval s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Dorothée RULENCE, Maire, en session ordinaire, après avoir été convoqué conformément à l'article L2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

MMES. Dorothée RULENCE, Brigitte SOLINAS, Florence CHARTIER, Isabelle VILAIN, Elodie PAILLARD, Isabelle DE WAELE

MM. Jean-François DE SOUSA, Alain MERCIER, Gilles LECHEVALIER, Eric KOUAOVI, Alexandre BARRÉ, Eric LECAILLON, Hubert BRIATTE

Absents excusés : Isabelle LANGELEZ, Frédéric DELAHAYE

Absents non excusés :

Pouvoirs : Isabelle LANGELEZ pouvoir à Isabelle VILAIN

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de pouvoirs : 1, Isabelle LANGELEZ pouvoir à Isabelle VILAIN
Nombre de votants : 14

Hubert Briatte étant désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de donner délégation à tous les membres du conseil municipal pour la célébration de mariage.

Le Conseil Municipal,

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,

1. **AUTORISE Madame le Maire à donner délégation à tous les conseillers municipaux de célébrer une cérémonie de mariage en son absence ou en celles de ses adjoints et pour répondre à la demande des mariés.**

Vote :

- **Pour :** 14
- **Contre :** 0
- **Abstentions : 0**

La délibération est adoptée.

Fait à Morienval, le 24 juin 2026

Dorothée RULENCE
Maire de Morienval

